



Les maltraitances,
moi j'en parle !

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIONS



SENSIBILISER LES ENFANTS de niveau CP à la 5^{ème}
interventions sur la prévention des maltraitances infantiles et sur le bien-être.

FORMER LES ENSEIGNANTS, LE PERSONNEL ENCADRANT
et toutes les personnes travaillant avec des enfants.

PROPOSER DES CONFÉRENCES PARENTALITÉ ET DES ATELIERS
sur des thèmes liés au bon développement de l'enfant.



Association Loi 1901
DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT
Nationale et reconnue d'intérêt général

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale

Édition mars 2026

Chères toutes, chers tous,

Protéger les enfants n'est pas une option. C'est une responsabilité collective, un engagement pour aujourd'hui et pour demain.

Près de 25 000 enfants sensibilisés par notre association à ce jour, partout sur le territoire : autant de prises de conscience, de paroles libérées, et d'enfants qui avancent désormais mieux informés et mieux protégés. Nous constatons également une mobilisation croissante des collectivités, des établissements scolaires et des professionnels, convaincus que la prévention est un levier majeur de protection.

Cette dynamique s'accompagne d'une reconnaissance forte de la qualité et de la pertinence de nos actions. L'obtention de l'agrément national du ministère de l'Éducation nationale, l'audition de Nathalie Cougny par la commission d'enquête parlementaire suite à l'affaire Bétharram, sa participation au jury du Prix de la prévention de la gendarmerie nationale ou encore sa nomination aux insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite, viennent saluer un travail de terrain rigoureux, exigeant et profondément humain. L'association est également fière de contribuer au plan national « Brisons le silence, agissons ensemble », porté par le ministère de l'Éducation nationale.

Parce que prévenir, c'est aussi donner des outils concrets aux enfants et à leurs familles, nous avons publié notre premier album jeunesse « Alice et Léo ont leur mot à dire sur les maltraitances faites aux enfants ». Un support essentiel pour informer, ouvrir le dialogue et renforcer la vigilance des adultes autour des enfants.

Nous le savons aujourd'hui : sans prévention, sans formation, sans repérage précoce, les violences continuent dans le silence. Déployer ces actions sur l'ensemble du territoire est une urgence. Il en va de la santé des enfants, mais aussi de l'avenir de notre société.

Cette cause a besoin de forces vives. Elle a besoin de vous.

Que vous soyez citoyen engagé, bénévole, professionnel de l'enfance, élu, responsable de collectivité, entreprise ou mécène, chacun peut agir à son niveau pour amplifier notre impact et protéger davantage d'enfants.

À toutes celles et ceux qui s'engagent à nos côtés : membres, responsables départementaux bénévoles, intervenants, donateurs, partenaires institutionnels et collectivités, nous adressons notre plus sincère reconnaissance. Et bien sûr, aux enfants, pour leur confiance et leur courage.

Ensemble, faisons reculer le silence. Ensemble, protégeons l'enfance.

Bien chaleureusement,



Nathalie Cougny
Directrice générale et fondatrice



Guillaume Émile-Zola-Place
Président

LA PROTECTION DE L'ENFANCE, UN ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR !

Les données officielles du ministère de l'Intérieur 2024 :

- 1 enfant meurt tous les 7 jours de violences au sein de sa famille
- 71 085 enfants sont victimes de violences sexuelles (197 par jour)
- 63% des victimes de violences sexuelles sont des mineurs en 2024
- 52% des enfants sont victimes de violences physiques au sein de la famille
- 70% des enfants subissent des violences éducatives ordinaires (Fondation pour l'Enfance)
- 800 000 enfants seraient victimes de harcèlement scolaire

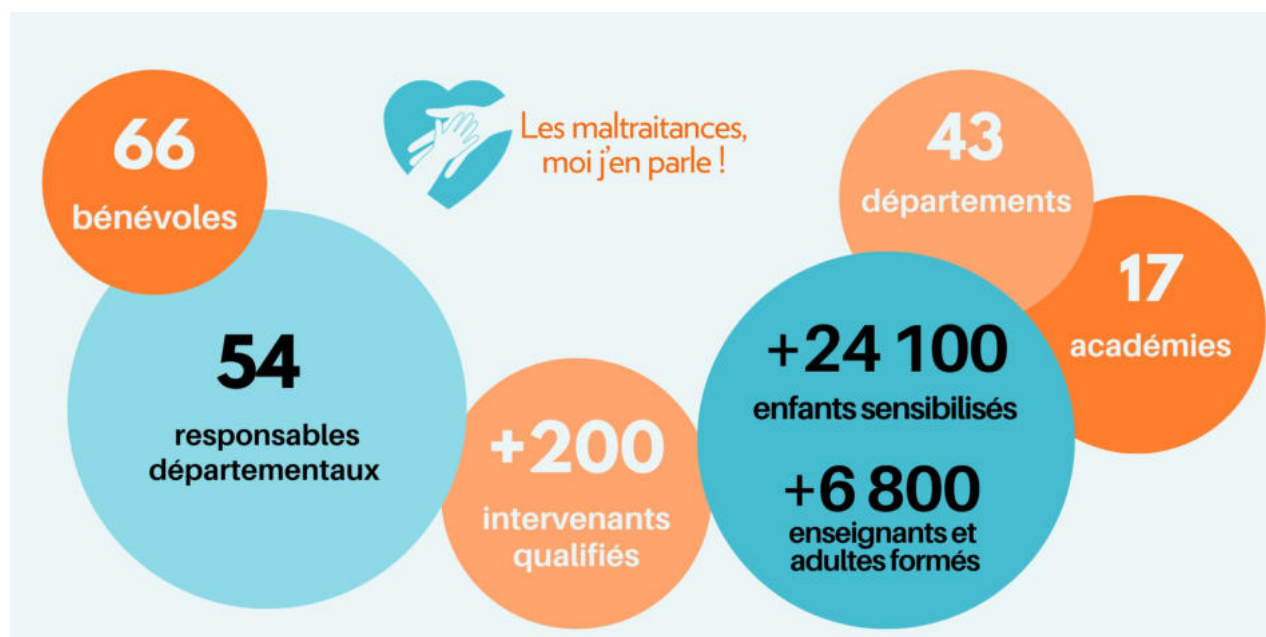
L'ASSOCIATION RÉPOND À UNE POLITIQUE PRIORITAIRE !

Selon l'article L. 542-3 du code de l'Éducation, la sensibilisation des élèves à la protection de l'enfance et aux droits de l'enfant est prévue à l'emploi du temps : « *Au moins une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée, notamment sur les violences intrafamiliales à caractère sexuel, est inscrite dans l'emploi du temps des élèves des écoles, des collèges et des lycées.* »

Un nouveau plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027 a été lancé par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), auquel nous participons à travers deux groupes de travail. Par ailleurs, en 2025, la ministre de l'Éducation nationale, madame Élisabeth Borne, a présenté le plan « **Brisons le silence, agissons ensemble** », auquel nous avons également été associés.

Nos actions s'inscrivent dans le champ des **compétences psychosociales à travers la séance bien-être et bienveillance**. Les compétences psychosociales sont regroupées en trois catégories : cognitives, émotionnelles et sociale afin d'améliorer les relations à soi et aux autres. Elles permettent d'agir sur plusieurs problématiques et d'améliorer la santé globale des enfants.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSOCIATION À MARS 2026



POURQUOI DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET LE BIEN-ÊTRE ?

Notre quatrième bilan statistique à juin 2025, **sur 4 236 questionnaires non nominatifs**, montre que :

- 65% des enfants ne connaissent pas la Convention internationale des droits de l'enfant.
- 68 % des enfants ne connaissent pas le 119.
- 22 % des enfants ont subi une ou plusieurs formes de violence y compris sexuelle.
- 90 % des enfants ont appris des choses importantes lors de l'intervention.
- Grâce à nos interventions, nous avons pu aider plus de 2500 enfants depuis 2021.

LES MALTRAITANCES CONSTATÉES 2024/2025



Tous les enfants ont droit à la santé, au respect et à une vie sans violence.

En dehors **des multiples conséquences sur l'enfant et à l'âge adulte** : manque de confiance en soi, d'estime de soi, difficultés dans les apprentissages, décrochage scolaire, problèmes de peau, addictions, cancers à l'âge adulte, perte d'espérance de vie, troubles psychologiques multiples, délinquance, rejet de l'adulte, de l'autorité, violence envers soi-même et envers les autres, tentative de suicide, suicide, décès par homicide, **nous savons aujourd'hui**, grâce aux neurosciences que les maltraitements réduisent le développement du cerveau.

Les maltraitements ont un impact sur la personne elle-même, dans sa relation aux autres, sur les communautés, la vie professionnelle, sur la société tout entière. **En outre, 30% des enfants maltraités reproduisent le même schéma à l'âge adulte**, ne connaissant que celui-ci et plus de **60% des enfants maltraités n'en parlent à personne**.

Inclure un volet bien-être, très complémentaire, apprend aux enfants à mieux gérer leurs émotions, à être dans une meilleure relation à soi, aux autres, à développer l'empathie et la confiance en soi, à respecter leur corps et celui des autres. **C'est une spécificité de l'association.**

Notre expérience, notre connaissance des thématiques et notre pédagogie nous permettent d'aborder ce sujet en toute sérénité avec les enfants. C'est pourquoi cette grande cause **a besoin d'être encouragée et soutenue** afin que nos actions puissent bénéficier au plus grand nombre d'enfants et d'adultes.

NOS ACTIONS

SENSIBILISATION AUPRÈS DES ENFANTS

FONCTIONNEMENT DE NOS INTERVENTIONS (écoles, collèges, centres de loisirs, clubs sportifs,...)

Nous animons 3 programmes adaptés aux enfants du niveau CP à la 5^{ème} (6 à 13 ans) avec :

- **La prévention**, par la sensibilisation aux droits de l'enfant, aux différentes formes de maltraitance (comment les reconnaître, s'en protéger, à qui en parler), au harcèlement, aux dangers d'Internet et à la notion de consentement.
- **Le bien-être**, avec des ateliers ludiques : être bienveillant avec soi et avec les autres, les besoins de l'enfant, les émotions, la gestion du stress, les paroles valorisantes, l'empathie, le respect de son corps et de celui des autres.

Nous distribuons à chaque enfant un **dépliant** de l'association pour les parents, « **Ma carte SOS contact** » et un marque page **bienveillance**, créés par l'association.

L'association est agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis le 11 juillet 2025.

L'Éducation nationale est un référent majeur de la protection de l'enfance puisque c'est elle qui alerte ou signale un tiers des enfants en danger ou en risque de l'être. Mais il y a une double difficulté :

- le silence des enfants, car un enfant qui ne sait pas, ne peut ni identifier un danger ni en parler,
- le manque de formation, pour repérer un enfant en danger, accueillir sa parole et savoir quoi faire.

Nous avons mis en place un protocole rigoureux, adressé à la direction des établissements avant chaque intervention, afin qu'elle s'inscrive dans un contexte protecteur et de confiance pour les enfants.

Les enfants sont très participatifs et impliqués, ils prennent cette séance très au sérieux et nous remercient. **Le discours est adapté à l'âge des enfants** et un temps d'entretien individuel est prévu avec l'établissement après chaque intervention afin d'accueillir la parole, si nécessaire. **La présence d'un adulte de l'établissement est obligatoire durant les séances.** Le projet est co-construit avec les établissements scolaires.

ORGANISATION DE NOS INTERVENTIONS

2 classes/groupes en alternance, chaque classe/groupe bénéficie de deux séances d'1h pour les CP/CE1 et d'1h30 pour les CE2/5ème, (1 séance sur la prévention des maltraitances et 1 séance sur le bien-être et la bienveillance, puis nous inversons les classes/groupes, chaque classe/groupe est donc occupé 2h ou 3h selon le niveau).

- **3 intervenants** (2 pour la séance maltraitances et 1 pour la séance bien-être et bienveillance).
- **Un entretien de bilan a lieu en fin de journée** entre les intervenants et la direction de l'établissement.
- **Un compte-rendu d'évaluation** des interventions et formation est adressé à l'établissement.
- Les repas sont généralement pris sur place, offert par l'établissement, en journée complète.

PROGRAMME AVEC 3 INTERVENANTS

La parole, l'image, la vidéo et l'écrit sont utilisés pour stimuler les différents canaux d'apprentissage des enfants. **Notre intervention est d'abord un échange afin d'instaurer le climat protecteur nécessaire à l'approche du sujet.** Au début de chaque thème abordé, nous commençons par demander aux enfants ce qu'ils savent, ce qui leur permet d'intervenir, de renforcer leurs propres connaissances et leur prise de conscience.

Ensuite, nous complétons à l'aide de diapositives et de vidéos animées adaptées. Nous participons au repérage, l'établissement entend et prend en charge les enfants concernés par une forme de maltraitance.

Prévention des maltraitances :

- C'est quoi les droits de l'enfant ?
- La violence physique
- La violence psychologique
- Le harcèlement scolaire / Le cyberharcèlement
- La négligence lourde
- Les dangers d'Internet
- Les violences sexuelles
- Le consentement, qu'est-ce que c'est ?
- Les violences éducatives ordinaires
- Reconnaître un enfant en danger
- Les raisons du silence des enfants
- Comment et à qui en parler ?

Bien-être et bienveillance :

- C'est quoi la bienveillance ?
- Être bienveillant avec soi-même
- Être bienveillant avec les autres
- Les besoins de l'enfant
- Les émotions, parlons-en !
- La respiration, à quoi ça sert ?
- Les paroles valorisantes
- L'empathie / Le sourire
- Les compliments
- S'apaiser, gérer son stress
- Un geste bienveillant
- Le retour sur soi

Objectifs du programme

- Connaître la Convention internationale des droits de l'enfant et les droits de l'enfant.
- Reconnaître les différentes formes de maltraitance.
- Connaître les limites. Savoir dire non !
- Pouvoir parler et savoir à qui le plus tôt possible.
- Diminuer les violences sur les enfants et entre eux.
- Développer l'empathie et la bienveillance.
- Respecter son corps et celui des autres.
- Connaître la notion de consentement.
- Identifier ses émotions et savoir les gérer.

QUELQUES COMMENTAIRES DES ENFANTS

- Bonne intervention pour prévenir
- Ça permet d'aider et d'en finir avec ces violences
- On a la valeur de la gravité des choses à savoir
- C'est bien il est important d'en parler
- Aide les enfants à parler
- Cette intervention va servir à d'autres personnes
- Ça ouvre les yeux
- J'ai adoré car on a pu participer
- Ça t'apprend des choses que tu connais pas forcément
- C'était très instructif pour le bien des personnes
- Cela permet de se rendre compte si des enfants sont maltraités
- C'est bien de parler de la maltraitance pour la prévention
- Je pense que tout le monde doit être sensibilisé à cela
- C'est important pour que les enfants soient conscients du danger
- Je trouve que vous faites de bonnes actions merci beaucoup
- De très jolies personnes
- Cela n'a pas été une perte de temps
- Très intéressant c'était bien expliqué
- Important au point de changer la vie d'un enfant
- C'est bien de parler de ça car il y a des gens qui ont peur



INTERVENTION AUPRÈS DES ADULTES ET DES PARENTS

1. FORMATION « LES MALTRAITANCES INFANTILES ET LA CHAÎNE DE PROTECTION »

Pour les établissements scolaires :

- **Sensibilisation de 3 heures**

L'association propose une sensibilisation à destination des enseignants et du personnel encadrant lors de nos interventions en milieu scolaire. Nous l'organisons **obligatoirement** en amont de nos interventions avec les enfants. Elles apportent les connaissances nécessaires pour protéger un enfant.

Pour toutes les personnes travaillant avec des enfants (centres de loisirs, crèches, ATSEM, agents des communes (cantine, entretien), éducateurs, médiateurs scolaires, MECS, centres sociaux, clubs sportifs, etc.) :

- **Sensibilisation de 3 heures.**
- **Formation sur 1 journée avec des cas pratiques adaptés.**
- **Formation sur 2 jours avec des cas pratiques et des mises en situation sur l'accueil de la parole de l'enfant et la rédaction d'une information préoccupante (IP).**

Pour compléter la sensibilisation de 3h, l'association propose, dans un second temps, un **atelier participatif de 2 heures autour de cas pratiques** sur des situations précises.

1 - Les maltraitances infantiles

- Les Droits de l'enfant (CIDE)
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- Zoom sur le cerveau de l'enfant
- La notion de vulnérabilité
- Quand commence la violence ?
- Qui sont les agresseurs d'enfant ?
- Quelques données officielles
- Les violences physiques et psychologiques
- La négligence lourde
- Les violences sexuelles
- Le syndrome du bébé secoué
- L'enfant exposé aux violences conjugales
- La violence éducative ordinaire (VEO)
- Le harcèlement / Le cyberharcèlement
- Les facteurs de la maltraitance
- Les conséquences des maltraitances
- Les signaux d'alerte

2 - La chaîne de protection

- La protection de l'enfance
- Quelle est ma responsabilité ?
- Tous concernés !
- Les délais de prescription
- Enfant en danger ou en risque de l'être, quoi faire ?
- Qui contacter : des dispositifs officiels
- Le rôle du 119
- Le rôle de la CRIP
- Distinguons signalement et IP
- Il est possible de contacter directement
- Que se passe-t-il ensuite ?
- La complexité du silence des enfants
- Les raisons du silence des enfants
- L'accueil de la parole de l'enfant
- Alerter/signaler, l'affaire de tous !



L'association s'engage
dans l'accessibilité
de ses formations
aux participants
en situation
de handicap



2. FORMATION « PRÉVENTION DES MALTRAITANCES, BIEN-TRAITANCE, GESTION DU STRESS, COHÉSION D'ÉQUIPE »

Pour les encadrants d'enfants et adultes en situation de handicap, notamment l'autisme :

- **Formation sur 1 journée :**
 - Études de cas et mises en situation autour de situations professionnelles en établissement médico-social (repas, crise d'un résident TSA, demande de contact physique, situations à risque).
 - Apports théoriques : compréhension des comportements, particularités de l'autisme, prévention des maltraitements et promotion de la bientraitance.
 - Travail sur la cohésion d'équipe : communication, gestion des tensions et clarification du cadre professionnel.
 - Identification des différentes formes de maltraitance et des signaux d'alerte.
 - Gestion du stress professionnel et prévention de l'épuisement.
 - Temps d'échanges, questions-réponses et exercices de relaxation.



3. ATELIERS SUR UN THÈME SPÉCIFIQUE

Pour les parents et les professionnels, l'association propose plus de 70 ateliers de 3 heures avec des outils, jeux de rôle, pour approfondir une thématique liée au bon développement de l'enfant, l'enfance ou à la protection de l'enfance. Selon les départements, nous proposons différents thèmes :

- La communication non violente
- Violences conjugales / Violences intrafamiliales
- La médiation et la méthode de préoccupation partagée
- L'accueil de la parole de l'enfant et la rédaction d'une information préoccupante (IP)
- Les violences éducatives ordinaires (VEO)
- Les violences sexuelles et sexistes, ...



4. ATELIER BIEN-ÊTRE « LE CHEMIN VERS SOI ET LES AUTRES »

Le stress envahit trop souvent notre quotidien, il est un facteur déclencheur de maladies et de comportements inappropriés. C'est pourquoi nous avons créé un atelier **bien-être de 2h30**, afin d'améliorer également la relation adulte/enfant et pour les femmes victimes de violences.

La bienveillance revêt différents aspects qui permettent de cheminer vers le bien-être, la confiance et l'estime de soi. Au travers de cette formation, les participants pourront expérimenter des techniques visant la connaissance de soi et des autres.

PROGRAMME AVEC UN INTERVENANT

- Compliments
- Confiance en soi
- Estime de soi
- Roue des émotions / besoins fondamentaux
- Respiration abdominale
- Relaxation
- Sourire
- Paroles valorisantes / Gestes bienveillants



Objectifs du programme

- Développer l'estime de soi
- Être à l'écoute des messages que nous envoie notre corps
- Identifier et caractériser les émotions et les besoins fondamentaux
- Identifier et expérimenter des outils bienveillants vers soi : respiration, relaxation, etc.
- Appréhender les relations avec les autres dans la bienveillance et la confiance

5. CONFÉRENCES PARENTALITÉ

Nous proposons plus de **140 conférences de 2 heures** sur des thèmes relatifs à la **parentalité et au bon développement de l'enfant** : *La petite enfance - Les adolescents - Les violences éducatives ordinaires - Le harcèlement scolaire - Les neurosciences et le cerveau de l'enfant - Les écrans - La communication non violente - Les violences conjugales - La parentalité - Les violences infantiles - La chaîne de protection - Attachement, besoins de l'enfant, gestion des émotions - Une posture ajustée pour les professionnels de la relation d'aide et de soutien - Le bien-être au travail - Etc.*

Ces conférences sont délivrées par des **experts de l'association** et sont destinées aux parents, futurs parents et aux professionnels. Pour toute information complémentaire ou pour programmer une conférence, un ciné-débat, apéro parents, café des parents, merci de contacter **Alexandra Albert** : alexandra.albert.lmmjp@gmail.com



ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !

AVEC QUI TRAVAILLONS-NOUS ?

Les écoles, collèges, centres de loisirs, clubs sportifs, foyers, qui nous contactent directement.

Les ministères et collectivités territoriales, soutiennent nos actions et nous subventionnent.

Les inspections académiques, elles nous aident à déployer nos interventions dans les écoles.

Les élus, relais majeurs, favorisent nos interventions.

Les associations de parents d'élèves, très motivées, construisent les projets avec nous.

PARTENARIATS ET ÉVÉNEMENTS

L'association a reçu l'**agrément national du ministère de l'Éducation nationale** le 11 juillet 2025. Cet agrément vient marquer la reconnaissance de notre travail au sein des établissements scolaires.

« **Brisons le silence, agissons ensemble** », nous remercions le ministère de l'Éducation nationale, de nous avoir associés au plan de lutte contre les violences à l'école.

Fédération Française de Judo, grâce à notre parrain **David Larose**, numéro 1 mondial, l'association a signé une convention avec la Fédération afin de former les entraîneurs et personnels des Comités répartis sur tout le territoire.

L'association a obtenu le Prix salariés 2025 « **Engagé(e), mon asso a du Prix** » organisé par la Fondation Crédit Coopératif auprès des collaborateurs et collaboratrices du Groupe Crédit Coopératif.

Gendarmerie nationale, création d'une règle de prévention du (cyber)harcèlement pour les mineurs en partenariat avec la Gendarmerie nationale et Groupama : « Je tire un trait sur le (cyber)harcèlement ».

Audition à l'Assemblée nationale, Nathalie Cougny a été auditionnée à l'Assemblée nationale le 26 mars 2025 dans le cadre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation. Enquête sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires.

Rectorat de Nice : Nous remercions Monsieur Hafid Adnani, conseiller harcèlement scolaire auprès de la Rectrice, de nous compter parmi les associations partenaires du pôle académique de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Ce partenariat doit conduire à la réalisation d'un livret, une aide au déploiement de nos actions et une labellisation des associations partenaires.

Prix 2024 de la prévention de la gendarmerie nationale, Nathalie Cougny a été sollicitée pour être membre du Jury.

Secrétariat d'État à l'Enfance, participation à l'élaboration du clip de la campagne nationale 2023 de prévention des violences sexuelles.

Direction Générale de la Cohésion Sociale, participation à deux groupes de travail dans le cadre du nouveau plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023/2027 et à la campagne de communication.

UDAF 78, l'association est agréé et partenaire pour proposer des actions envers les parents.

Emma Daumas, marraine de l'association. Écriture et production complète de la chanson « Maltraitements, c'est fini ! » avec les élèves de 6^{ème} et la classe musique du collège de Bréval, en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines. Enregistrement d'un clip professionnel.

France télévisions, clip « Éduquons sans violences », en partenariat avec l'association StopVEO, Enfances sans violences et le secrétariat d'État à l'Enfance 2021, sur la plateforme éducative LUMNI, contrat de 6 ans.

L'ÉQUIPE



Nathalie Cougny
Directrice générale
et fondatrice
Ecrivain et artiste peintre



Guillaume Emile-Zola-Place
Président
Membre du CA
Colonel de gendarmerie



Kadiatou Sissoko
Secrétaire générale
Membre du CA
Responsable service social



Sophie Huberson
Trésorière par intérim
Membre du CA
Délégue générale



Sophie Huberson
Secrétaire générale adjointe
Membre du CA
Délégue générale



Alexandra Albert
Membre du CA
Coache parentalité certifiée
Formatrice



Daniel Level
Membre du CA
Maire de Fourqueux

FONCTIONS BÉNÉVOLES

Coordinatrices des responsables départementaux

Kadiatou Sissoko
k.sissoko94@outlook.fr

Noyré Nalla
noyrenalla@gmail.com

Subventions publiques

Isabelle Lecoq
isabellelecoqwakrim@gmail.com

En charge des conférences

Alexandra Albert
alexandra.albert.lmmjp@gmail.com

Référente handicap / Formation interne

Cécile Rose
cecilerose.accompagnement@gmail.com

Partenariats privés

Guillaume Émile-Zola-Place
g.emilezolaplace@yahoo.fr

Audrey Galiba
audrey.galiba@gmail.com

Relations avec les élus

Daniel Level
daniellevel78112@gmail.com

Sophie Huberson
sophie.huberson@gmail.com

Catherine Jounin
catherine-jounin@orange.fr



Emma Daumas
Marraine
Auteure, compositrice, interprète



Elisa Sergent
Marraine
Actrice, auteure



David Larose
Parrain
Champion de Judo



Eric Coudert
Ambassadeur de l'association
Auteur jeunesse

LES RESPONSABLES DÉPARTEMENTAUX ET LES INTERVENANTS

Les responsables départementaux exercent leurs fonctions à titre bénévole.

En coordination étroite avec leurs coordinatrices et la directrice générale, ils assurent le pré-recrutement des intervenants ainsi que le déploiement des actions de l'association dans leur département.

Afin de garantir la qualité des interventions, l'association fait appel à des intervenants indépendants, professionnels et rémunérés pour leurs prestations.

La sélection définitive de ces intervenants est effectuée par la directrice générale, selon des critères exigeants portant sur la formation, l'expérience et les compétences pédagogiques.

Les intervenants bénéficient d'une formation spécifique aux supports et aux méthodes de l'association.

Ils délivrent tous les mêmes contenus et utilisent les mêmes éléments de langage lors de leurs interventions.

Chaque intervenant s'engage à respecter le règlement intérieur et la charte éthique de l'association, et doit fournir chaque année une attestation d'assurance professionnelle ainsi qu'un extrait de casier judiciaire vierge.

Tous sont qualifiés dans leur domaine : chefs de service éducatif, formateurs et formatrices, médiatrices familiales, consultants en parentalité, avocats, référentes violences, gendarmes retraités, éducateurs et éducatrices spécialisés, sophrologues, psychologues cliniciens, assistants sociaux, pédopsychologues, psycho-criminologues, infirmières, coachs certifiés, ...

LES RESPONSABLES DÉPARTEMENTAUX



L'ENFANT AU CŒUR DE SON DÉVELOPPEMENT !



ALICE ET LÉO ONT LEUR MOT À DIRE - UNE NOUVELLE COLLECTION JEUNESSE À PARTIR DE 8 ANS.

Afin que les enfants puissent repartir avec un support à la suite de nos interventions, l'association a créé **J'en parle éditions**.

Cette collection se distingue d'emblée par un subtil mélange de contenu pédagogique et de récit ludique, alors que **les thèmes abordés sont précisément des sujets sensibles au regard du bon développement de l'enfant**.

Elle aborde des sujets, des événements ou des difficultés que peut rencontrer l'enfant au cours de sa vie et dans sa famille, mais aussi elle explique comment les surmonter.

Cette approche peut également être **un support de communication et de réflexion** entre les parents ou les professionnels et les enfants.

ALICE ET LÉO ONT LEUR MOT À DIRE SUR LES MALTRAITANCES FAITES AUX ENFANTS ! Un album inédit pour sensibiliser les enfants et informer les parents.



INFORMER C'EST PROTÉGER !

Ce premier album porte sur les différentes formes de **maltraitances infantiles**. Il permet d'acquérir des connaissances, de renforcer la prise de conscience et donne des conseils utiles pour modifier les comportements.

Il informe les enfants et implique les parents pour une meilleure compréhension et prévention, grâce à un glossaire à la fin de l'album. Les enfants pourront également découvrir un personnage illustre en rapport avec la thématique.

SYNOPSIS DE L'ALBUM

Léo rentre un peu chamboulé de l'école : ce n'était vraiment pas une journée comme les autres. Il y a eu un grand silence quand l'enseignante est entrée dans la classe avec deux personnes d'une association pour parler des maltraitances faites aux enfants. Elle a distribué un livre et, avant de commencer, elle a dit aux élèves : « Vous en parlerez aussi avec vos parents. » Léo raconte à sa maman et à sa sœur Alice ce qu'il a appris sur les différentes formes de maltraitance et pourquoi il est important d'en parler et d'être bienveillant avec les enfants.

2 000 livres distribués gratuitement lors de nos interventions en 2025 !

CONTRIBUEZ À INFORMER ET À PRÉVENIR LES MALTRAITANCES INFANTILES !

COMMANDEZ DES LIVRES

- **A partir de 50 exemplaires**, collectivités, organismes, entreprises, associations, acteurs majeurs de la prévention, vous pouvez nous commander des livres afin de les diffuser vous-même dans tous les lieux de vie des enfants.
- **A partir de 1000 exemplaires**, devenez partenaire de ce projet. Nous vous proposons un tirage exclusif avec la possibilité de publier un texte soulignant votre engagement dans le livre et d'y faire figurer votre logo. Les livres seront diffusés par vous-même ou par nos soins dans les écoles et centres de loisirs. Votre logo figurera sur nos supports et sur notre site Internet.
- **Les livres peuvent également être inclus dans la demande de devis.**

L'intégralité des ventes revient à l'association. Ainsi, vous nous aidez à développer nos actions de prévention auprès des enfants, les formations adultes et les conférences pour les parents.

Soutenir la cause des enfants, c'est investir pour le présent et l'avenir, c'est contribuer à faire diminuer les maltraitances sur les enfants, merci !

Caractéristiques du livre imprimé en France :

- Prix unitaire 8.50 euros TTC + frais de port
- Format relié à la française : 125 x 175 mm (Poids 128 g)
- 48 pages - Impression en Quadri
- Auteur Nathalie Cougny – Illustratrice Allison Hornung
- Éditeur Cyrille Zola-Place - Graphiste 16p design
- Dépôt légal 1er trimestre 2025
- ISBN : 978-2-9597507-0-0

Paru le 9 février 2025



Pour toute information, contactez-nous : jenparle.editions@gmail.com



CHARTRE ÉTHIQUE DE L'ASSOCIATION



Les membres de l'association s'engagent à faire preuve **d'une parfaite probité**, en toutes circonstances, que ce soit dans l'association ou en dehors.

Les membres de l'association doivent impérativement **correspondre à son image** et en aucun cas avoir un discours politique, religieux, sectaire, ou de tout ordre contraire à l'éthique de l'association, apolitique et non confessionnelle.

L'association respecte **les valeurs de la République et de la laïcité**.

Les interventions auprès des enfants sont une sensibilisation aux différentes formes de maltraitance, **l'association est particulièrement attentive à ces points** :

- Nous ne stigmatisons pas les parents ni ne les désignons directement lors des interventions.
- Nous ne nous adressons pas directement aux enfants, mais nous parlons « des » enfants en général afin de rester neutres.
- Nous ne prenons pas d'exemple précis de situation pour délivrer cette sensibilisation afin de ne pas « enfermer » les enfants dans une histoire inconnue pour eux, complexe à comprendre et afin de ne pas favoriser la représentation ou l'imaginaire.
- Nous n'employons pas de termes « crus » avec les enfants.
- Notre approche est adaptée à l'âge des enfants et délivrée dans un cadre bienveillant, nous ne créons pas de peurs infondées.

La maltraitance envers les enfants est un sujet délicat qui demande une approche adaptée, des compétences spécifiques, une pédagogie et une connaissance approfondie du sujet. Les intervenants auprès des enfants **sont recrutés sur des critères très rigoureux**. Ils doivent également fournir un extrait de casier judiciaire vierge et se tenir au programme conçu par l'association.

Un protocole précis est mis en place avec les établissements pour pouvoir faire prendre en charge les enfants concernés par une forme de maltraitance. Aucun enfant qui a manifesté une situation n'est laissé de côté.

Tous les membres signent le règlement intérieur de l'association qui reprend la charte éthique.



**Les maltraitances,
moi j'en parle !**

MERCI À NOS PARTENAIRES ET À NOS SOUTIENS !



www.les-maltraitances-moijenparle.fr



Les maltraitances,
moi j'en parle !

Association Loi 1901
DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT
Nationale et reconnue d'intérêt général

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale

Siège social : 26, impasse du Moulin à Vent 78 450 Villepreux
RNA N° W784009932 - SIRET N° 888 916 343 00021

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11788715578 auprès du préfet de la région Île-de-France

Contact : nathalie.cougny@gmail.com